



LE MATÉRIEL, SES MÉTIERS ET SES CHEMINOTS DOIVENT VIVRE !

Dans le cadre des négociations de la CCN, le volet « MÉTIERS » va entrer en phase de négociations dans les prochains mois.

Les attentes des cheminots de la SNCF et des entreprises ferroviaires privées sont légitimement fortes.

La CGT et son CTN MATERIEL travaillent depuis des mois sur ce sujet afin d'être force de propositions sur l'avenir de nos métiers et des cheminots au sein du domaine.

Sécurité des circulations, service public, conditions de travail, l'emploi, déroulement de carrière, l'évolution des métiers, sont des sujets auxquels les cheminots du Matériel sont très attachés ; ils l'ont démontré par leur mobilisation de ces derniers mois.

Alors que le Patronat et la Direction SNCF ont clairement montré leur volonté d'affaiblir le cadre social des cheminots sur les questions du régime de travail (accord de branche et accord d'entreprise), il n'y a nul doute qu'ils continueront sur la même ligne régressive sur le volet « METIERS ».

Les cheminots, par leur vigilance et par leur implication dans les mobilisations à venir, devront donc peser sur les négociations afin gagner sur les revendications.

La sécurité ferroviaire est un pilier du système qui doit être recherché et amélioré. Un haut niveau de maîtrise professionnelle s'impose obligatoirement pour gagner un haut niveau de sécurité. Cela doit passer par une politique d'emploi et de formation de haut niveau.

La définition des métiers à travers la CCN devra notamment porter sur :

- La définition la plus précise possible de chaque métier, des tâches, des fonctions, des responsabilités ;
- Le niveau de recrutement, de qualification, la catégorie socio-professionnelle (employé/exécution ; maîtrise ; cadre) ;
- La formation initiale et continue ;
- Le déroulement de carrière.

Tous ces sujets devront être les plus précis possibles afin que le Patronat et la SNCF ne puissent pas développer une polyvalence accrue et ainsi favoriser la mise en concurrence des salariés entre eux.

A la SNCF, le dictionnaire des filières RHO263 est déjà bien souvent interprété et détourné par la Direction. La CGT s'implique depuis des années pour que la Direction respecte ce règlement garant d'une organisation de travail de qualité.

Si demain la CCN devient synonyme de démantèlement du dictionnaire des filières, des métiers repères et de leur périmètre, le dumping social ne sera que renforcé. Les enjeux pour les cheminots du Matériel et de l'organisation de la maintenance sont donc considérables.

La CGT revendique et est force de propositions, notamment sur les sujets suivants :

- Emploi (corrélation avec la charge réelle ; respect des Cadres d'Organisation ; embauches au Statut)
- Encadrement des métiers du domaine Matériel (Spécialités maintenance, logistique ; études, appro ; maintien du maillage Technicentres Industriels et de Maintenance ;...)
- Encadrement des formations et des examens (nouvelles formations ; Examens qualif E dans toutes les régions chaque année)
- Une organisation Matériel multi-activités afin de répondre à l'ensemble des besoins (FRET, INFRA, Grandes Lignes, Transport régional ou grande vitesse ; trames de maintenance)
- La spécialité « Maintenance » (emplois repères, mutualisation des moyens)
- La programmation de la Maintenance et l'organisation (maintenance préventive, parc matériel de réserve,...)
- La répartition de la charge de travail entre établissements (arrêt des fermetures, des fusions ; investissements adaptés, nouvelles technologies,...)
- Arrêt de la sous-traitance, ré-internalisation de charges (charges semi-industrielles ; Installations Outillages, Approvisionnements,...)
- Un management au service des cheminots (rééquilibrage des grades des DPX et des dirigeants d'unités (E vers F et D vers E)
- Maintien et développement des visiteurs, du contrôle nettoyage, de l'ingénierie, des pôles d'appui et transverses,...
- Evolution de la spécialité Mouvement
- Développement de la formation, de l'apprentissage, de l'alternance, du tutorat...
- Une politique industrielle de la maintenance de haut niveau (dimension et coopération européennes ; propriété du Matériel à la SNCF au service des activités ;...).

Comme on peut le constater, l'éventail revendicatif concernant les métiers du Matériel est très large et non figé !

La CGT appelle d'ores et déjà les cheminots à rester vigilants, les discussions sur la CCN sont encore loin d'être achevées et les enjeux pour les cheminots du Matériel sont considérables. Il en va de l'avenir de nos conditions de vie et de travail, de la qualité du travail et de notre place dans l'entreprise.

Aussi, la CGT invite les cheminots à renforcer l'organisation en se syndiquant. Avec une CGT plus forte, nos chances de gagner sur les revendications seront plus fortes.

